

Réf: Dossier N° : 55847

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « MAGNIFIQUE KARMA DISTRIBUTION » en abrégé «MKD »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON MAROC, NON LOIN DU
TERMINUS 47, CARREFOUR AMONDJI, BP 60 DABOU

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 22 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « MAGNIFIQUE KARMA DISTRIBUTION » en abrégé
«MKD ».

Objet: Vente de ciment, vente de fer a bétons, vente de gravier et de sable, location de camion, prestations diverses

Capital social: 3 000 000 F CFA divisé en Six Cents (600) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 600 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON MAROC, NON LOIN DU
TERMINUS 47, CARREFOUR AMONDJI, BP 60 DABOU

GERANT: Monsieur KABRE MOHAMED.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-27675 du 22/10/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°24881 du 22/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

